



 Nanterre

LE PRIJ, UNE OPPORTUNITÉ POUR QUALIFIER LES ACTEUR·RICES EN CHARGE DU LIEN AVEC LES JEUNES

A Nanterre, le déploiement du Plan d'insertion pour la jeunesse (PRIJ), a donné lieu à l'identification de personnes ressources, en vue d'opérer un rapprochement avec les jeunes ciblés et de les accompagner vers les acteur·rices de l'insertion.

Démarche fondée sur la coopération des acteur·rices en charge de l'insertion socioprofessionnelle, le Plan d'insertion pour la jeunesse (PRIJ) s'adresse aux jeunes sans emploi, ni formation (NEETS). En charge de la coordination du PRIJ à Nanterre et de l'animation du réseau des acteur·rices, Carl Garcia, délégué de la Préfète à l'égalité des chances, s'appuie notamment sur des référent·es de parcours rattaché·es à des structures comme la Mission Locale, l'association Wake Up café (implanté au sein de la Maison d'arrêt de Nanterre) ou encore le Théâtre par le bas, ancré au cœur du QPV du Parc, pour repérer et accompagner les publics de façon ciblée. Pour Carl Garcia, l'une des difficultés principales réside dans l'absence de référent·es affecté·es spécifiquement au PRIJ. Il a fallu identifier des acteur·rices dont les missions consistent à aller à la rencontre d'un public jeune, en marge, et de les convaincre (ainsi que leurs employeur·euses respectifs) de s'agréger à la démarche, même si leurs tâches relevaient d'autres dispositifs (PIC...)

Ouvrir les groupes opérationnels à un panel d'acteur·rices large

Dans un premier temps, les référent·es de parcours ont été convié·es à participer aux groupes opérationnels du PRIJ, instances regroupant les acteur·rices de l'insertion, en vue d'étudier des situations individuelles de jeunes repéré·es et de répondre aux problématiques identifiées. Au début, notre volonté s'est heurtée aux réticences des professionnel·les et de leurs employeur·euses, dans la mesure où les missions assignées aux référent·es de parcours ciblé·es ne relevaient pas du PRIJ et parce que chacun redoutait une confusion entre dispositifs (dont le PIC) précise Carl Garcia. Assez rapidement néanmoins, les référent·es de parcours ont pu mesurer les bénéfices de leur participation aux instances dédiées, car la présence de nombreuses institutions (Préfecture, Éducation Nationale, PJJ, etc) et d'opérateurs dans le champ de l'insertion, l'emploi et la formation (entreprises ou associations d'envergure régionale voire nationale) pouvaient s'avérer facilitante pour la prise en charge des publics accompagnés (obtention de documents administratifs

facilité, promesses d'embauche, possibilités de formations). Les référent-es de parcours, identifié-es comme des ressources locales en matière de repérage, se sont inscrit-es dans la dynamique impulsée et ont pu alimenter les listes de jeunes ciblé-es. En dépit de leurs réserves initiales, elles et iautres partenaires.

Accompagner les référent-es de parcours dans leurs pratiques

Fort de cette collaboration, Carl Garcia a pu s'appuyer sur des listes de jeunes partagées par les référent-es de parcours. Au-delà d'un réel savoir-faire en matière d'aller-vers, les référent-es de parcours ont besoin d'être accompagné-es dans leurs pratiques, selon Carl Garcia, qui explique : *le profil des référent-es recruté-es est hétéroclite. Certain-es disposent d'une expérience en éducation sportive, d'autres n'avaient pas d'emploi auparavant. Aucun-e n'a eu accès à une formation dans le champ social et il est fondamental de leur offrir des espaces de qualification, de concertation, de partages d'expériences pour nourrir leurs réflexions et leurs pratiques. Dans cette perspective, le rôle du pilote consiste à informer les référent-es de parcours de l'existant et des possibilités offertes. Les formations proposées par la Préfecture de région (ex : « prise en charge des jeunes sous-main de justice ») ou la mise en place d'un réseau des référent-es de parcours départemental, permettent aux professionnel·les d'enrichir leur pratique. En parallèle, le délégué du Préfet organise des temps de travail avec les référent-es, afin de convenir de méthodes de travail concertées (stratégie pour aller vers le public, modalités de collaboration avec certains partenaires comme le club de prévention, etc). Au regard de la confiance établie entre le coordinateur et les référent-es,*

ces dernier-ères développent de nouvelles compétences et se voient investi-es de nouvelles responsabilités (une des référentes est en charge de l'organisation et la co-animation des groupes opérationnels). Cette évolution valorise leur engagement.

Identifier d'autres référent-es de parcours en vue de l'extension du PRIJ

Au regard de l'étendue du territoire de la commune (4 quartiers prioritaires et 2 quartiers de veille active), il a fallu cibler des secteurs et des méthodes d'intervention adaptées à la configuration des lieux retenus pour aller à la rencontre du public. L'implication des référent-es de parcours contribue à essaimer une méthode d'intervention et la mobilisation d'autres référent-es potentiel·les. *L'articulation entre la totalité des acteur·rices du territoire ne se fait pas naturellement. Il faut expliquer et convaincre pour rallier les forces vives à la démarche,* précise Carl Garcia. Récemment, un référent rattaché à un centre social s'est rapproché de la chargée de projet précarité étudiante de l'Université de Nanterre, dans le but de repérer et d'orienter un public spécifique : les étudiant-es en grande précarité. *Cela prouve que, petit à petit, les professionnel·les s'emparent des opportunités que le PRIJ offre. C'est en mutualisant nos moyens qu'on sera cohérents et efficaces,* poursuit le coordinateur. A ce jour, la liste des situations repérées compte 130 jeunes et chaque mois, 5 d'entre eux·elles sortent positivement des effectifs (avec une formation ou un emploi). *Au fond,* conclut Carl Garcia, *les référent-es qui ont rejoint la dynamique ont posé les jalons de cette nouvelle fonction et ont pris conscience que le PRIJ pouvait être une réelle plus-value pour les jeunes qui n'ont rien.*

CONTACT :

Carl Garcia, Délégué du Préfet : carl.garcia@hauts-de-seine.gouv.fr